

COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE FONTAINEBLEAU

ACTIVITÉ
2019



INTRODUCTION

L'année 2019 aura été marquée par une activité intense tant en matière pénale que civile. Si le nombre total de plaintes et de procès verbaux reçus en matière pénale continue de diminuer, la quantité de procédures transmises après identification du mis en cause progresse. En conséquence, après étude individuelle de l'existence de preuves, le nombre d'affaires poursuivables a encore progressé de 7% en un an. Et comme en 2018, 92% de ces affaires ont donné lieu à une réponse pénale, les autres étant classées en raison de la faiblesse ou de la disparition du préjudice.

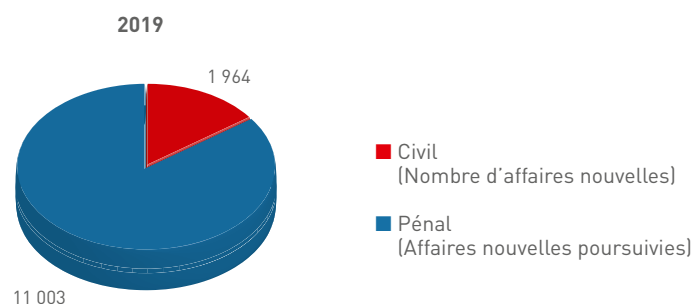
Sur le plan civil, si le nombre d'affaires nouvelles a diminué d'une centaine de dossiers, le taux de couverture a progressé pour atteindre 98%. Et en matière familiale, il faut relever la progression de 7% du nombre d'affaires terminées en un an.

Ces résultats sont le fruit de la poursuite de la mobilisation exceptionnelle des magistrats, greffiers et fonctionnaires, malgré la persistance de carences d'effectifs. Nous assurons les chefs de cour de notre gratitude d'avoir délégué des magistrats et des greffiers placés et attribué des crédits pour recruter des vacataires afin de pallier ces difficultés.

Cette année aura enfin été marquée par l'entrée en vigueur progressive des dispositions issues de la loi du 25 mars 2019 de programmation de la justice, et les modifications de procédures qu'elle induit. Deux groupes de travail ont par ailleurs été constitués pour préparer la création le 1er janvier 2020 du tribunal judiciaire de Fontainebleau, issu de la fusion du tribunal judiciaire et du tribunal d'instance. Cette nouvelle juridiction sera dotée d'un greffe unique, commun avec celui du conseil des prudhommes de Fontainebleau. Un des groupes a réfléchi à la réorganisation des services et le second aux conséquences de cette création en terme de ressources humaines. Nous remercions les magistrats, greffiers et fonctionnaires qui se sont impliqués dans ces groupes et nous permettent d'aborder sereinement cette évolution majeure de l'organisation judiciaire française.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

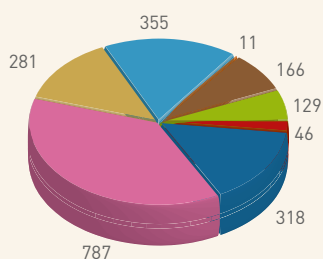
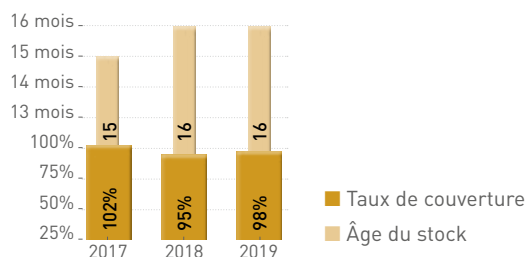
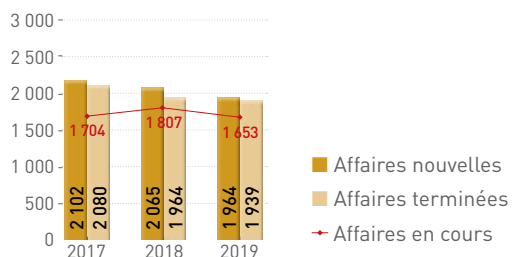




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL

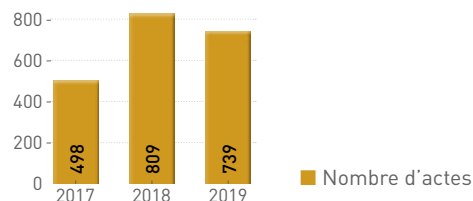


Structure du contentieux civil

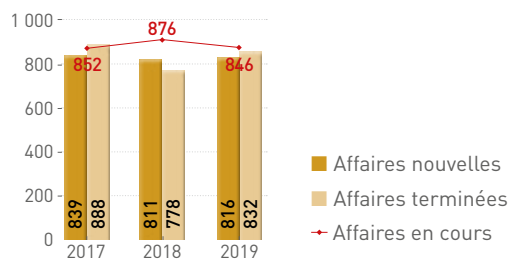
Affaires nouvelles 2019 (À compter du 1^{er} janvier 2019, en %)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Exécution
- Indemnisation du préjudice corporel
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil
- Autres

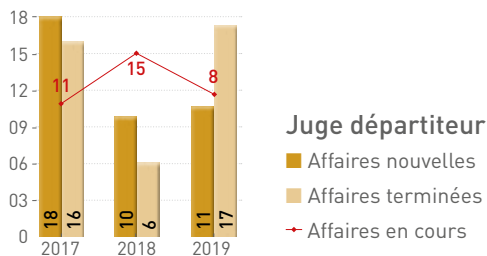
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



TRIBUNAUX D'INSTANCE

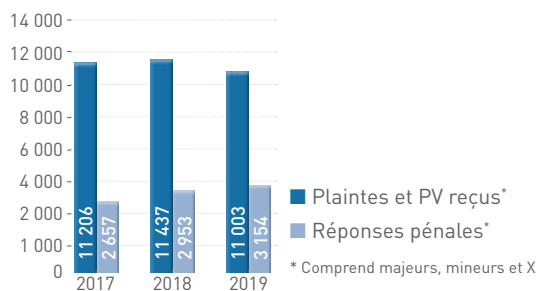
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2019	121	998	249	185	1 178	1 561	1 167	1 526
2018	138	1 035	185	203	1 211	1 601	1 014	1 624
2017	138	932	249	485	1 341	1 690	981	1 811

ACTIVITÉ PÉNALE

CODE PÉNAL

SERVICE PÉNAL

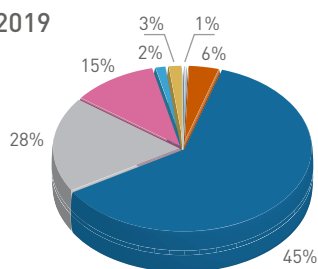


POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2019	7 513	3 424	1 246	92%
2018	5 162	3 447	1 673	92%
2017	4 925	3 349	1 493	88%

MODALITÉS DES POURSUITES

2019



- Comparutions immédiates
- Convocation par procès verbal
- Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
- Convocation par officier de police judiciaire
- Ordonnance pénales
- Citations directes
- Saisines du juge d'instruction

ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police
2019	2 461	1 263
2018	1 845	958
2017	1 804	1 274

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2019	15	13
2018	15	21
2017	27	9

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention
2019	316	328
2018	328	444
2017	321	347

Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont contrôles judiciaires et mandats de dépôt
2019	225	93
2018	190	94
2017	204	91

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Points d'accès au droit

Nombre de Points d'accès au droit	02
Nombre personnes accueillies (PAD)	7 752

Service d'accueil unique du justiciable

Nombre de personnes accueillies	39 977
---------------------------------------	--------

Aide juridictionnelle

Nombre de décisions juridictionnelles en 2017	1 629
Nombre de décisions juridictionnelles en 2018	1 657
Nombre de décisions juridictionnelles en 2019	1 082
Délai de traitement avant première décision en 2017	50
Délai de traitement avant première décision en 2018	37
Délai de traitement avant première décision en 2019	58

EFFECTIFS



Magistrats du siège - localisation	9
Magistrats du siège - ETPT	7,70
Magistrats du parquet - localisation	4
Magistrats du parquet - ETPT	2,80
Fonctionnaire au TJ - localisation	25
Fonctionnaire au TJ - ETPT	24,40
Fonctionnaires TI du ressort - localisation	9
Fonctionnaires TI du ressort - ETPT	7,5
Avocats	51
Conciliateurs	7

